MISE EN LIGNE LE 07-05-2026

DEL-2026/004

République Française
COMMUNE DE SIGEAN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de conseillers

Présents : 12
Votants : 13
En exercice : 15

L'an deux mille vingt six
Le jeudi 23 avril à 14 heures 30
Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SIGEAN
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
À la mairie, sous la présidence de Michel JAMMES, Président

Date de convocation du CCAS : jeudi 16 avril 2026

Objet :
Adhésion à la convention de suivi du service protection des données & cybersécurité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude

Présents : Michel JAMMES, Colette ANTON, Laure TONDON, Marie SAVARY, Jean-Pierre LAUTIER, Jean-Pierre DUVIVIER, Madeleine PLA, Monique CAYROL, Claudine RIGAUD, Catherine MENA, Claudette PYBOT, Mansour ZOBERI

Représenté : Viviane BASTOUL par Laure TONDON

Absents : Marc PASTRE
Marie-Pierre LE MORVAN

EXPOSÉ PRÉALABLE

Le Président expose à l'assemblée le projet d'adhésion à la convention de suivi du service protection des données & cybersécurité, proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude *(CDG11)*.

Le service protection des données & cybersécurité du CDG11 accompagne la structure depuis plusieurs années dans ses obligations relatives à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données.

La convention initiale d'adhésion au service protection des données & cybersécurité est arrivée à son terme le 28/03/2026.

Soucieux de maintenir une offre de service de qualité et adaptée à vos besoins sur la durée, le CDG11 propose une **convention de suivi** exposant les prestations ainsi que les modalités tarifaires.

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Accusé de réception en préfecture
011-261100275-20260423-DEL-2026-004-DE
Date de réception préfecture : 27/04/2026

MISE EN LIGNE LE 07-05-2026

Vu la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données ;

Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu la Délibération du conseil d'administration du CDG11 n°DE-CA-2015-031 du 10 décembre 2015 portant création du service Correspondant Informatique et Libertés mutualisé du CDG11 (renommé service Délégué à la Protection des Données mutualisé en 2018) ;

Le Président propose au Conseil d'Administration

- de l'autoriser à signer l'adhésion à la convention de suivi au service protection des données du CDG11, et à signer tout document afférent à la mission ;

Décision

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide :

- d'autoriser le président à signer la convention d'adhésion au service protection des données du CDG11, et à signer tout document afférent à la mission ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration du CCAS

L'assemblée prend acte que le débat a eu lieu

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission
En Préfecture le 27/04/2026
Et de la publication le 07/05/2026
Réception en Préfecture le 27/04/2026

Le Président,
Michel JAMMES

Qui informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publicité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont signé au registre des délibérations les membres

Pour extrait conforme

Le Président,
Michel JAMMES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SIGEAN * (Aude) *

Accusé de réception en préfecture
011-261100275-20260423-DEL-2026-004-DE
Date de réception préfecture : 27/04/2026